



RESSOURCES

Tous les documents peuvent être commandés par l'intermédiaire du secteur ILX au MAECI :
Tél. : (613) 944-1643
Fax : (613) 944-2501

Documents imprimés

Interdisons les mines Une brochure qui explique comment vous pouvez participer aux mouvement mondial d'interdiction des mines terrestres et offre des renseignements sur les Jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines : MAECI.

Rapport mensuel d'avancement (de 2 à 3 pages) : MAECI

L'interdiction complète des mines terrestres Deux documents d'information – un court (2 pages) et un autre plus long (5 pages) : MAECI

Interdiction des mines antipersonnel – le Traité d'Ottawa expliqué aux non-spécialistes, Comité international de la Croix-Rouge (11 pages, disponible en français, en anglais et en espagnol)

Trousse pour la ratification de la Convention de 1997 sur l'interdiction des mines antipersonnel et sur leur destruction, Comité international de la Croix-Rouge (5 pages, disponible en français, en anglais, en arabe, en espagnol, en russe et en chinois)

Introduction à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction : « le Traité d'Ottawa » (23 pages, disponible en français, en anglais, en arabe, en espagnol, en russe et en chinois)

To Walk Without Fear: The Global Movement to Ban Landmines (491 pages) publié sous la direction de M. Cameron, R. Lawson et B. Tomlin, publié par Oxford University Press, Toronto, 1998 (disponible dans les librairies ou auprès de l'éditeur)

A Working Chronology of the International Movement to Ban Anti-personnel (AP) Mines (57 pages) Centre for Negotiation and Dispute Resolution, The Norman Paterson School of International Affairs, Université Carleton, Ottawa

Anti-personnel Land Mines: An Annotated Bibliography Update (54 pages) : MAECI

Documents électroniques

VIDÉO

« *L'interdiction : une réalité proche* » - 7 minutes (format idéal pour accompagner une allocution)

« *Un pas à la fois* » - 24 minutes (format convenant parfaitement aux radiodiffuseurs; les droits internationaux de diffusion ont été obtenus; les montants obtenus pour le droit de diffusion peuvent être versés aux ONG; disponible également en russe et en espagnol)

CD-ROM

« *Interdisons les mines terrestres! Le processus d'Ottawa et le mouvement international pour interdire les mines terrestres* »

SITES WEB

« PASSAGE » :
www.mines.gc.ca

Action Mines Canada :
www.minesactioncanada.com

Campagne internationale contre les mines terrestres :
www.icbl.org

Comité international de la Croix-Rouge : www.icrc.org

À propos de notre nouvelle présentation

Vous ne reconnaîtrez peut-être pas sous ce nouveau visage notre publication trimestrielle sur les mines terrestres (intitulée auparavant : *Interdiction des mines antipersonnel : rapport d'avancement des travaux*), bien que le nouveau titre *Passage* puisse vous sembler familier. Ce titre, en effet, est aussi celui que porte notre site Web (www.mines.gc.ca). Au cas où vous ne connaîtriez pas le terme, précisons que le « passage » est le premier chemin que les démineurs ouvrent dans un champ de mines, un couloir sûr à partir duquel ils peuvent s'employer à rendre le terrain utilisable à nouveau. Il permet également à la communauté d'avoir de nouveau accès à la terre, à l'eau et aux autres éléments essentiels à la vie. Nous n'aurions pu trouver de meilleure image pour ce bulletin, qui, nous l'espérons, sera un porte-parole pour ceux qui participent aux efforts en vue de dégager un passage vers des terrains sûrs.

En remaniant notre bulletin, nous avons adopté une présentation plus conforme à celle d'une revue d'actualités. Au moment où s'intensifient nos efforts de diffusion, nous nous rendons compte que les renseignements sur les mines terrestres doivent être accessibles à un large public. Nous espérons que la nouvelle publication *Passage* plaira aux nouveaux lecteurs aussi bien qu'aux anciens. Faites-nous savoir ce que vous en pensez. ●

PASSAGE

Rapport du Canada sur l'interdiction des mines terrestres

Hiver 1998 numéro 8

Passage est une publication trimestrielle de l'Équipe d'action contre les mines du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Nous invitons les organismes gouvernementaux et les ONG qui participent à la campagne contre les mines terrestres à nous soumettre des articles d'une longueur maximale de 400 mots. Les rédacteurs de *Passage* se réservent le droit de les condenser et de les adapter. Des photos de qualité accompagnées de légendes seraient très appréciées.

Expédiez les articles à l'adresse suivante, en nous indiquant clairement comment nous pouvons vous contacter :
Rayonnement et communications
Équipe d'action contre les mines (ILX), Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G2 Télécopieur : (613) 944-2501

Date de tombée du prochain numéro : le 1^{er} février 1999.

Photo de couverture : jeunes Cambodgiens manifestant contre les mines terrestres. Avec la permission de John Rodsted

UN AN PLUS TARD

On commémore la Convention – et on va de l'avant

Le ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy, fait le point sur les progrès réalisés depuis un an en matière de mines terrestres et souligne les difficultés qui restent à surmonter.

Il y a tout juste un an – les 3 et 4 décembre 1997 – 122 gouvernements se réunissaient à Ottawa pour signer une nouvelle

convention internationale qui interdisait la production, le stockage, l'emploi et l'exportation de

mines terrestres antipersonnel, défiant ainsi les attentes de la plupart des observateurs.

Environ 2 400 personnes assistaient à l'historique cérémonie de signature – ministres des affaires étrangères, diplomates et représentants de centaines d'organismes internationaux et d'organisations non gouvernementales.

Ceux et celles qui luttent

depuis longtemps pour faire interdire une catégorie d'armes qui, au cours des deux dernières décennies, ont tué ou estropié des centaines de milliers de personnes, pouvaient donc savourer leur victoire. La Conférence d'Ottawa et le processus qui avait débouché sur la négociation rapide de la nouvelle convention représentaient un cheminement sans précédent, une collaboration unique en son genre entre des gouvernements et des organisations civiles comme la

Jody Williams et d'autres membres de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres sont les premiers à signer le Traité du peuple. Les signataires promettent de faire pression sur les gouvernements pour les inciter à respecter leurs engagements à l'égard des mines terrestres.

MAECI / D'FAIT

